

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

P : 1/5

S. A. S. SOFRALAB
STATION OENOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE
MARTIN VIALATTE

79, Av. Thévenet - BP 1031 – MAGENTA

51319 EPERNAY CEDEX

Tel : 03 26 51 56 45

Fax : 03 26 51 87 60

Version n°02 du 30/08/02

Règles de rédaction conformes
à la norme NF ISO 11014-1

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **SOUFRE PASTILLES**

Fournisseur : Société MARTIN VIALATTE - 79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 56 45 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2 - Composition/Information sur les composants

Nature chimique	: soufre
Noms commerciaux et synonymes	: Soufre solide
Nomenclature Chemical Abstract	: Sulphur
N° CAS	: 7704 – 34 –9
Formule	: S
N°CE	: 231 – 722 - 6

3 - Identification des dangers

Risques pour la santé	: Le produit peut être dangereux en raison du contenu d'impureté de sulfure d'hydrogène (gaz très toxique et facilement inflammable). Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
Risques pour l'environnement	: Bas niveau de risque.
Dangers physiques et chimiques	: Le produit peut donner des mélanges inflammables ou brûler, seulement s'il est chauffé à une température supérieure au point d'inflammabilité. La poudre finement subdivisée présente un danger d'explosion (température d'allumage des poudres : 190°C).
Incendie et explosion	: Le produit peut accumuler des charges électrostatiques, qui en se libérant, créent des amorces d'incendies. L'énergie d'amorce est très basse. Par décomposition il peut donner des gaz inflammables et toxiques (sulfure d'hydrogène : H ₂ S, et anhydride sulfureux : SO ₂) Par combustion il peut dégager de l'anhydride sulfureux (SO ₂) gaz toxique.

Nom du produit : **SOUFRE PASTILLES**

4 - Premiers secours

- En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Maintenir la victime au repos. Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé..
Laver abondamment à l'eau durant 15 minutes.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau durant 15 minutes, en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un ophtamologiste.
- En cas d'ingestion. : Rincer la bouche avec de l'eau.

5 – Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction appropriés : Eau atomisée pour refroidir les surfaces exposées au feu.
Eteindre en refroidissant le soufre avec de l'eau atomisée en évitant la formation de jets de soufre fondu.
- Moyens d'extinction à éviter : aucun
- Danger dérivant des produits de la combustion : Anhydride sulfureux
- Mesures de protection en cas d'intervention : Equipement de respiration autonome

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Instructions de ramassage et nettoyage : Ramasser mécaniquement dans les conteneurs convenables, limitant la formation de poudre.
- Protections individuelles : Fournir l'aération adéquate. Mettre des vêtements de protection.
- Protection pour l'environnement : Eviter que le produit ne se répande dans les égouts ou les canalisations.

7 - Manipulation et stockage

- Manipulation : Eviter la formation de poussières. En cas de travaux particuliers, qui exigent la pulvérisation du produit, créer un milieu inerte avec de la vapeur ou de l'azote ou opérer en milieu humide. Le matériel accumule des charges électrostatiques qui peuvent provoquer des étincelles (sources d'allumage). Utiliser des mesures appropriées de mise à terre. Ne pas utiliser d'outils en fer.
- Stockage : Stocker dans un endroit frais et bien aéré. Ne pas manipuler ou stocker à proximité de flammes libres, sources de chauffage ou source d'allumage. Protéger de la lumière directe du soleil.

Nom du produit : **SOUFRE PASTILLES**

8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire	: Utiliser un masque anti-poussières
Protection des yeux	: Nécessaire, lunettes de sécurité avec protections complète des yeux. Ne pas garder les lentilles de contact.
Protection des mains	: Porter des gants de sécurité.
Mesures d'hygiène industrielle	: Enlever tout vêtement souillé
Protection préventive de la peau	: Se laver les mains et le visage après le travail
Limite d'exposition	: TLV – TWA : inconnu (10mg/m ³ comme poudre totale) (ACGIH 1993 – 94)

9 - Propriétés physiques et chimiques

Poids moléculaire	: 32
Aspect :	: Solide (paillettes- pastilles - perles - pièces)
Couleur	: Jaune brillant
Odeur	: Aucune (si parfaitement pure), d'œufs pourris (en raison de la présence de sulfure d'hydrogène)
Point de fusion/ramollissement	: 110 – 120°C
Point d'ébullition	: 444°C
Densité à 20° C	: 2g/cm ³
Solubilité dans l'eau	: insoluble
Point d'inflammabilité	: 190°C (nuage de poudre) 220°C (couche)
Minime énergie d'ignition	: 15 mJ
Limites d'explosivité (vol % en air)	: 3.3 – 46.0 (référé au sulfure d'hydrogène)
Limites d'explosivité de la poudre	: 35 – 1400g/m ³
Température d'auto-inflammation	: 255 ± 10°C

10 - Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : n. n.

Matières à éviter : Acides, Alcalis, Halogènes, ils forment des mélanges explosifs avec les oxydants : Chlorates et perchlorates, nitrates, permanganates.

Produits de décomposition dangereuse : Sulfure d'hydrogène (très toxique et facilement inflammable).
Anhydride sulfureux (toxique)

Nom du produit : **SOUFRE PASTILLES**

11 - Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.
Données non disponibles dans « Sax's dangerous properties – 1993 »
- Risques relatifs à l'anhydride sulfureux : Gaz toxique par inhalation, plus lourd que l'air. Il peut s'accumuler en endroits fermés en particulier au niveau du sol ou en sous-sol. A des concentrations élevées est corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- Risques relatifs au sulfure d'hydrogène : Gaz très toxique par inhalation, plus lourd que l'air et facilement inflammable. Il peut s'accumuler en endroits fermés en particulier au niveau du sol ou en sous-sol. A des concentrations basses il est irritant pour les yeux et les voies respiratoires. A des concentrations élevées son odeur n'est plus perceptible et il est rapidement mortel.
- Autres informations toxicologiques :
- En cas de contact avec la peau : Peut provoquer des irritations chez les individus allergiques au produit.
- En cas de contact avec les yeux : Irritation.
- En cas d'ingestion : Evénement peu probable.
- En cas d'inhalation : Irritation des voies respiratoires supérieures.
- Autres données : n. n.

12 - Informations écologiques

Pas de toxicité aiguë sur les organismes aquatiques,(en raison de l'insolubilité du produit).

13 - Considération relative à l'élimination

- Produit : Evacuer les résidus selon les règlements en vigueur, au moyen d'entreprise d'évacuation autorisée.
- Emballage : Elimination selon les réglementations officielles en vigueur.

Nom du produit : **SOUFRE PASTILLES**

14 - Informations relatives au transport

Transport rail/route RID/ADR :

Classe RID/ADR : 4.1 (solides inflammables)

Ordre : 11°C (matières inflammables inorganiques solides)II

N° de danger : 40

N° ONU : 1350

Etiquette : 4.1 + UN1350

Document de transport : 1350 – SOUFRE – 4.1 – 11°C, ADR/RID.

Transport maritime Catégorie IMO 4.1

Code IMDG 4174

UN Nr 1350

Emballage groupe III

Classe MMM 4.1.44. Non polluant maritime

EMS 4.1 – 06

MFAG nn

Etiquette 4.1 + UN 1350

Exemption : Pour les transports routier et maritime le soufre solide n'est pas soumis aux prescriptions (Marg. 2401, 11°C)
Lorsqu'il est : - Transporté en quantité inférieure à 400kg par colis.

- Présenté sous une forme particulière (Exemple : perles, granulés, pastilles ou paillettes).

Informations additionnelles : Transporter par des véhicules ayant un semi-remorque séparer du tracteur.

S'assurer que le chauffeur soit bien informé du risque potentiel de la matière à charger et sur la façon de procéder en cas d'accident ou d'urgence.

15 - Informations réglementaires

Etiquetage selon les Directives CE : non demandée

Symbole de danger

Phrases de risque

Recommandations de prudence :

Avant d'utiliser ce produit dans de nouveaux procès ou expérimentations, il est conseillé de mener une étude détaillée sur la sécurité et la compatibilité entre les matériaux et ce produit.

16 - Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »